

MAC FO PRAP 2S

Maintien et Actualisation des Compétences de
Formateur PRAP 2S



Formation : MAC Formateur PRAP 2S

Durée : 28 heures de formation en présentiel soit 4 jours consécutifs

Personnes concernées par la formation : cette formation s'adresse aux formateurs dispensant des formations d'acteurs PRAP 2S et souhaitant mettre à jour leurs compétences et maintenir leur certification (obligatoire tous les 36 mois). Le formateur doit avoir acquis précédemment le domaine de compétences n°4 concernant la démarche ALM.

Lieu : Clermont-Ferrand (63)

Prérequis :

- Être titulaire d'un certificat de formateur PRAP 2S®
- Disposer d'un PC et être capable d'utiliser un logiciel de présentation (power point, keynote...).

Objectifs :

- Maintenir et actualiser ses compétences de Formateur PRAP 2S

Support et méthodologie : La formation MAC Formateur PRAP 2S est une formation à dominante action. Elle alterne théorie et mises en situation issues de l'expérience professionnelle des participants et du formateur. De nombreuses mises en situation seront réalisées.

Certification : L'évaluation des compétences se fait lors d'épreuves écrites et de mises en situation pratique. Trois épreuves certificatives permettent d'évaluer les compétences acquises au cours de la formation. Les stagiaires ayant satisfaits aux exigences des évaluations, se voient délivrer par l'INRS® un nouveau certificat de formateur PRAP 2S, valable pendant 3 ans.

Validation des acquis : l'évaluation des apprenants est réalisée tout au long de la formation par des évaluations formatives individuelles ou collectives.

Maintien des compétences : afin de maintenir le certificat valable, il est imposé de participer à une formation « Maintenir et Actualiser ses Compétences de formateur PRAP 2S (MAC FO PRAP 2S) » d'une durée de 28h00 tous les 3 ans.

Compétences du référentiel :

- Élaborer un projet de formation-action prap intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage

Organisation de la formation :

MAC Formateur PRAP 2S	
Jour 1 Matin 3h30	<ul style="list-style-type: none">• Accueil des apprenants• Présentation de la formation, des participants• La démarche de prévention• Le projet de prévention des risques liés à l'activité physique• Le programme TMS Pros dont les outils de la démarche TMS Pros
Jour 1 Après-midi 3h30	<ul style="list-style-type: none">• L'observation et l'analyse d'une situation de travail (approche ergonomique du travail)• La méthodologie d'analyse de la charge physique de travail dans le secteur 2S• La notion d'IPA : Indicateurs de Performances Attendus• Épreuve certificative des compétences 4, 5 et 6 du référentiel : analyse d'une situation de travail à partir d'une étude de cas

Jour 2 Matin 3h30	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes et moyens de pédagogies • Le parcours de l'acteur prap et son séquençage • Du référentiel de compétences au déroulé pédagogique • Épreuve certificative des compétences 7, 8 et 9 du référentiel : rédaction d'une séquence de formation sous forme de déroulé pédagogique
Jour 2 Après-midi 3h30	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve certificative des compétences 7, 8 et 9 du référentiel : animation d'une séquence à partir de son déroulé pédagogique (suite)
Jour 3 Matin 3h30	<ul style="list-style-type: none"> • L'ALM : retour d'expérience • Communication autour des enjeux de l'ALM • PRAP et ALM : quels liens ? • Épreuve certificative des compétences 12, 13, 14 et 15 du référentiel : présentation d'un déplacement naturel
Jour 3 Après-midi 3h30	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve certificative des compétences 12, 13, 14 et 15 du référentiel : présentation d'un déplacement naturel (suite)
Jour 4 Matin 3h30	<ul style="list-style-type: none"> • La situation d'accompagnement : exploiter la démarche ALM dans la mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité • Élaboration de mises en situation à destination des acteurs PRAP 2S
Jour 4 Après-midi 3h30	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de mises en situation à destination des acteurs PRAP 2S • Retour sur le contenu du MAC Acteur PRAP 2S • Clôture de la formation

Le formateur :

Notre formatrice, Sarah VERNERET, est certifiée Formatrice de Formateurs PRAP2S par l'INRS. Elle est Ergonome Européen (Erg. Eur.®), détentrice d'un Master STAPS Ingénierie et Ergonomie de l'activité physique ainsi que d'une licence en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS).